

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 2004

Artikel: Liberté académique et dépendance économique : à la fin de leurs études, les diplômés visent la sécurité d'un emploi bien salarié plutôt que les risques du statut d'indépendant
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Liberté académique et dépendance économique

A la fin de leurs études, les diplômés visent la sécurité d'un emploi bien salarié plutôt que les risques du statut d'indépendant

Yvette Jaggi - 26 août 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24104>

Chaque année, dans une trentaine de pays du monde, les étudiants sont invités à désigner les employeurs de leurs rêves ou, plus exactement, les entreprises dans lesquelles ils souhaitent travailler pour compléter leur formation et, peut-être, y faire carrière. Ou encore, opportunisme bien tempéré, en vue d'inscrire une première ligne valorisante dans leur *curriculum vitae* professionnel.

Tout le monde gagne à ce petit jeu des représentations et désirs: les *entreprises* qui peuvent apprécier leur image d'employeurs et repérer d'éventuels collaborateurs motivés, les *faiseurs de rankings* qui vendent leurs services d'évaluation et de recrutement et, bien sûr, les jeunes diplômés qui manifestent leurs préférences en espérant les satisfaire. La logique du marché et de la compétition jouent à plein.

Rien de pareil pour la promotion des entrepreneurs indépendants. Ils doivent compter sur eux-mêmes, en particulier ceux que des études universitaires auront, en principe, préparés à l'exercice de certaines professions libérales, mais non, sauf exception, à la conception de projets, encore moins à leur mise en œuvre – formation qu'ils trouvent au contraire

dans la plupart des filières HES.

Etudes supérieures et bas taux d'indépendants

Le résultat est là. En Suisse, les indépendants sont près de 600'000 et représentent environ 13,3% de la population active. Mais, parmi eux, un tiers seulement sont au bénéfice d'une formation tertiaire. En effet, selon une récente *enquête* de l'Office fédéral de la statistique (OFS), seule une faible proportion de personnes diplômées des hautes écoles exercent une activité indépendante cinq ans après leur diplôme. En nette baisse par rapport à la précédente enquête effectuée en 2009, cette proportion s'établit à 3,7% en moyenne en 2011. Elle varie fortement d'une profession à l'autre, selon le niveau d'examen final et le domaine d'étude.

Ainsi, le taux d'indépendants approche les 11% chez les titulaires d'un doctorat universitaire en médecine et pharmacie, mais se situe au-dessous de 9 ou 10% chez les docteurs en droit ou en sciences économiques. Parmi les *bachelors* HES, le taux moyen se maintient à 4,3%, avec des pointes à 23% chez les *designers* et à 13% dans le domaine «*Musique, arts de la scène et autres arts*».

Toutes formations et professions confondues, la proportion des indépendants est sensiblement égale chez les hommes et les femmes et tend à progresser avec l'âge, surtout pour les premiers. Le taux de survie après cinq ans s'établit en moyenne à 58,7% de ceux qui s'étaient mis à leur compte un an après l'obtention de leur diplôme; les chances de se maintenir sont nettement plus élevées pour les titulaires d'un doctorat (71,6%) et d'un *bachelor* HES (58,3%) que pour un *master* universitaire (41,9%).

Information nouvelle et particulièrement intéressante: la corrélation avec le statut professionnel des parents des personnes diplômées fait apparaître une tendance à la «*reproduction*» du modèle. La différence entre les fils et filles d'indépendants et les autres demeure certes faible, inférieure à un point de pourcentage, mais on peut déjà la considérer comme significative. Elle se confirmera sans doute dès la prochaine enquête.

La précarité est partout, surtout chez les indépendants

Toute considération de prestige mise à part, la faible proportion de personnes diplômées

choisisant l'indépendance économique s'explique aisément par les risques et les exigences de cette condition: nécessité de mener souvent plusieurs activités en parallèle, d'assurer sa propre protection sociale, d'engager des fonds propres à compléter par des financements extérieurs, de vivre avec des horaires de travail et des revenus irréguliers, d'imposer une bonne part de ces contraintes à l'entourage, etc. Autant de soucis que les salariés ne connaissent pas directement - ils en ont d'autres évidemment.

Malgré tout, les diplômés ayant une activité indépendante s'avouent plus souvent satisfaits de leur situation professionnelle que les personnes employées. Les enquêteurs de l'OFS notent que «*plus de 90% des indépendants*

qui ont fondé ou repris une entreprise se déclarent satisfaits de leur niveau de responsabilité, de leur liberté d'action et de décision et du contenu de leurs tâches. Plus de 80% d'entre eux jugent également positivement l'ambiance et les conditions de travail (...), la pénibilité physique ou intellectuelle, l'adéquation avec les qualifications professionnelles».

Restent évidemment les deux motifs pour lesquels les indépendants envient les salariés: la sécurité de l'emploi et, pour ceux qui travaillent sur la base de mandats et d'honoraires, la régularité des revenus. Mais l'autonomie et la possibilité de réaliser son propre projet valent bien ces désavantages.

Sur 313'000 entreprises non agricoles, 87% comptent moins de dix emplois et occupent un quart de la population active à plein temps. Ces très nombreuses microentreprises sont le plus souvent constituées en raisons individuelles ou en Sàrl, formes juridiques typiques des sociétés aux mains d'indépendants. C'est dire l'importance de ces derniers, célébrés verbalement par la droite qui au reste ne les prend pas trop en compte, et soupçonnés par la gauche de ne pas offrir tous les emplois possibles ni de les rémunérer à leur juste valeur.

Encore un débat idéologique susceptible de freiner l'innovation sociale, la rénovation environnementale et, finalement, une croissance économique de qualité, respectueuse du bien commun.

L'engagement exemplaire d'une commune vaudoise en faveur de la culture

A Gryon, la musique classique est populaire

Pierre Jeanneret - 21 August 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24070>

Il était une fois - il est toujours... - deux stations de villégiature dans les Alpes vaudoises: Villars (sur le territoire de la commune d'Ollon) et Gryon, qui se jouxtent. Alors que la première, réputée huppée ou se voulant telle, se consacre plutôt aux events sportifs et mondains, la seconde, aux moyens pourtant

bien plus limités, s'engage de belle façon pour la culture.

Sympathique village montagnard agrippé à la pente, comprenant quelques superbes chalets de l'époque bernoise, Gryon a été la patrie de l'historien, écrivain et poète Juste Olivier, l'auteur de la célèbre *Mi-été de Taveyanne*.

La commune a d'ailleurs organisé en 2007 une série de manifestations culturelles à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance.

Mais c'est surtout dans le domaine de la musique que Gryon sort du lot. Depuis trente ans, la commune, la paroisse protestante et l'Office du